



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



16142905

Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

- 5 OCT. 2016

P.O. Le greffier,
Greffe

N° d'entreprise : **0447.703.302**

Dénomination

(en entier) : **E.I.A.**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Liège 28 à 4841 Welkenraedt (Henri-Chapelle)**

Objet de l'acte : CHANGEMENT DE DENOMINATION

D'un procès verbal dressé par Anne Declairfayt, notaire de résidence à Assesse en date du 21 septembre 2016, il résulte que l'assemblée générale de la SA E.I.A. a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : CHANGEMENT DE DENOMINATION

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en « VANDIM 5 »

DEUXIEME RESOLUTION : DELÉGATION DE POUVOIRS

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions prises, et au notaire soussigné ou son associé afin de rédiger, signer et déposer le texte de la coordination des statuts de la société, conformément au Code des sociétés.

Déposés en même temps : expédition conforme du procès verbal, coordination des statuts

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME délivré uniquement aux fins de publication aux annexes du Moniteur Belge

Maître Antoine Declairfayt, notaire à Assesse

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/10/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).